

PHARMAR

9 rue Gustave Eiffel, ZAC Ravine à
Marquet,
97419 – La Possession

A l'attention de Monsieur le Maire de
la commune de Saint-Pierre,

Rue Meziaire Guignard

97410, Saint-Pierre

La Possession, le 19/08/2022

Objet : Dossier d'enregistrement ICPE

Monsieur le Maire,

Nous projetons la construction d'un entrepôt de stockage sur l'îlot 25C (parcelles CR 1152(p) et 1087) dans la ZAC PIERREFONDS sur la commune de Saint Pierre.

Ce projet fait l'objet d'un dossier d'enregistrement au titre du code de l'environnement.

Dans le cadre de l'article R512-46-4, notre demande d'enregistrement doit être complétée de votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de son arrêt définitif :

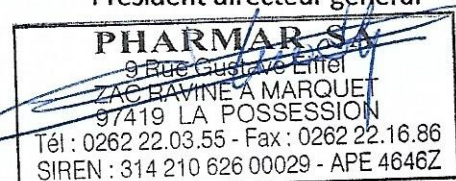
« Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, la proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme. »

Par conséquent, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous transmettre par courrier votre réponse sur la proposition de remise en état ci-jointe et sur l'usage futur du terrain.

Vous en remerciant par avance, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations les plus respectueuses.

Vincent THEODOLY

Président directeur général



Annexe - Proposition de remise en état

Dans le cas d'une fermeture définitive de notre site et conformément aux articles 512-46-25 et suivants du code de l'environnement, notre entreprise s'engage à notifier au Préfet sa cessation d'activité trois mois avant la date effective de celle-ci.

Nous nous engageons à transmettre au préfet dans les six mois qui suivent l'arrêt définitif un mémoire de réhabilitation précisant les mesures prises ou prévues pour assurer la protection des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 et, le cas échéant, à l'article L. 211-1, compte tenu du ou des usages prévus pour les terrains concernés.

Ce mémoire indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site et notamment :

- L'évacuation ou élimination des produits dangereux et déchets présents sur le site,
- L'état des sols,
- L'interdiction ou la limitation de l'accès au site,
- La suppression des risques d'incendie et d'explosion,
- La surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

Il sera complété de mesures particulières (maîtrise des risques liés au sol, aux eaux souterraines, etc.) en cas de modification d'usage du terrain.

Il est retenu un usage futur du terrain de type industriel.

Evacuation des produits / process / déchets

Toutes les machines, matériels, équipements administratifs qui peuvent continuer à fonctionner seront revendus ou transférés sur un nouveau site d'exploitation.

Dans le cas contraire, il sera fait appel à un récupérateur agréé pour le démontage des équipements et la valorisation de ceux-ci.

Tous les déchets seront évacués du site vers des centres de traitement agréés.

Assainissement

Les réseaux, ouvrages de traitement et bassins feront l'objet d'un curage et d'un nettoyage par une entreprise spécialisée.

Mise en sécurité du site

L'établissement est sécurisé et ceinturé d'une clôture rigide. Celle-ci sera maintenue en état.

Surveillance du milieu

Notre établissement procédera à un diagnostic de la qualité des sols restitués.

En fonction des résultats obtenus, de la pollution éventuellement identifiée (migrante ou non...), un programme de dépollution et/ou de surveillance pourra être soumis à l'approbation de l'administration.

Insertion dans l'environnement

Le site, nettoyé et vidé sera cédé en l'état.



LA POSTE

DESTINATAIRE

MAIRIE ST. PIERRE
ATT: M. Le MAIRE
Rue MEZIAIRE GUIGNARD

97410 SAINT-PIERRE

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
 Le mandataire

Signature
(précisez Prénom et NOM
si mandataire)

- CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

SR20126 PFC 60-207642109-1121

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2 R3

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 1A 193 824 4143 1



DR: Enregistrement ICPE

EXPÉDITEUR

~~PHARMAR~~ uyez fortement
identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

~~ZAC Ravine à Narquet.~~

~~N°: 9 Rue Gustave Eiffel~~

~~97419 LA Possession~~

Code postal Libellé de la voie Commune

EXPÉDITEUR

Utilisez uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.



Pensez également à la Lettre recommandée en ligne
Consultez www.laposte.fr

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste SA au capital de 5 364 851 354 euros - 368 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone